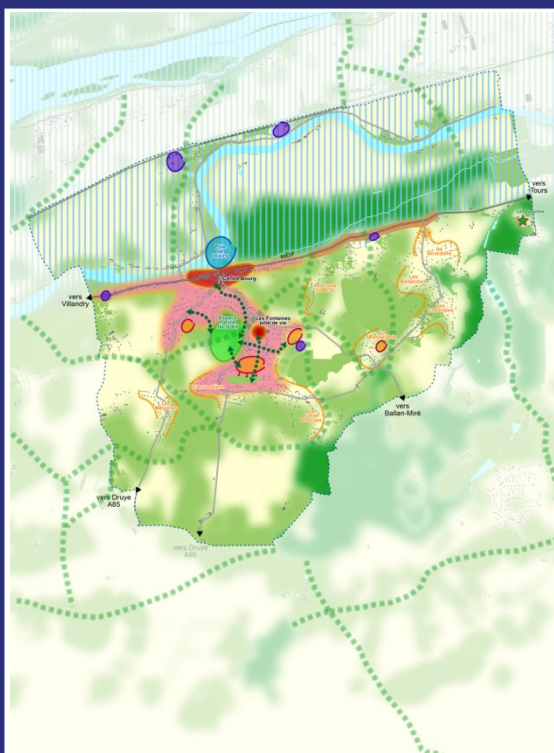


Savonnières

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



5. ANNEXES

**Plan de prévention des
risques naturels
prévisibles d'inondation
de la Loire**

**Approbation du PLU,
vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 1er septembre 2016,
N°2016/034 :**



Département de l'Indre et Loire

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour du 56, avenue Marcel Dassault
BP 601 - 37206 Tours cedex 3
Téléphone : 02 47 71 70 70
Télécopie : 02 47 71 97 35
Courriel : atu@atu37.org
www.atu37.org



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

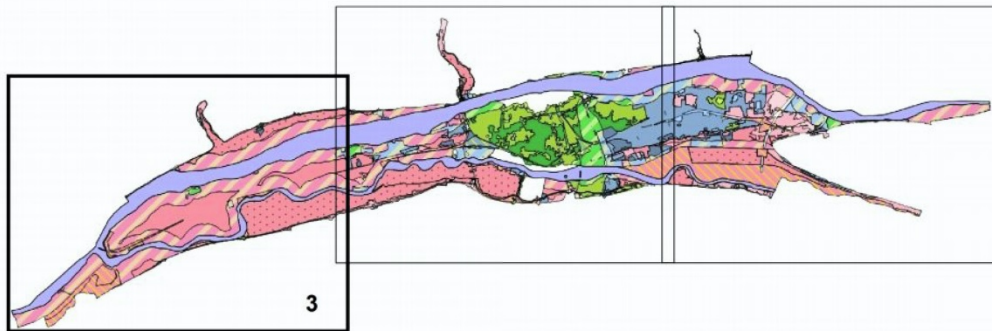
PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

Direction Départementale
des Territoires
d'Indre et Loire

Service Urbanisme
et Habitat

Plan de Prévention Des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation

Val de Tours - Val de Luynes



Plan 3

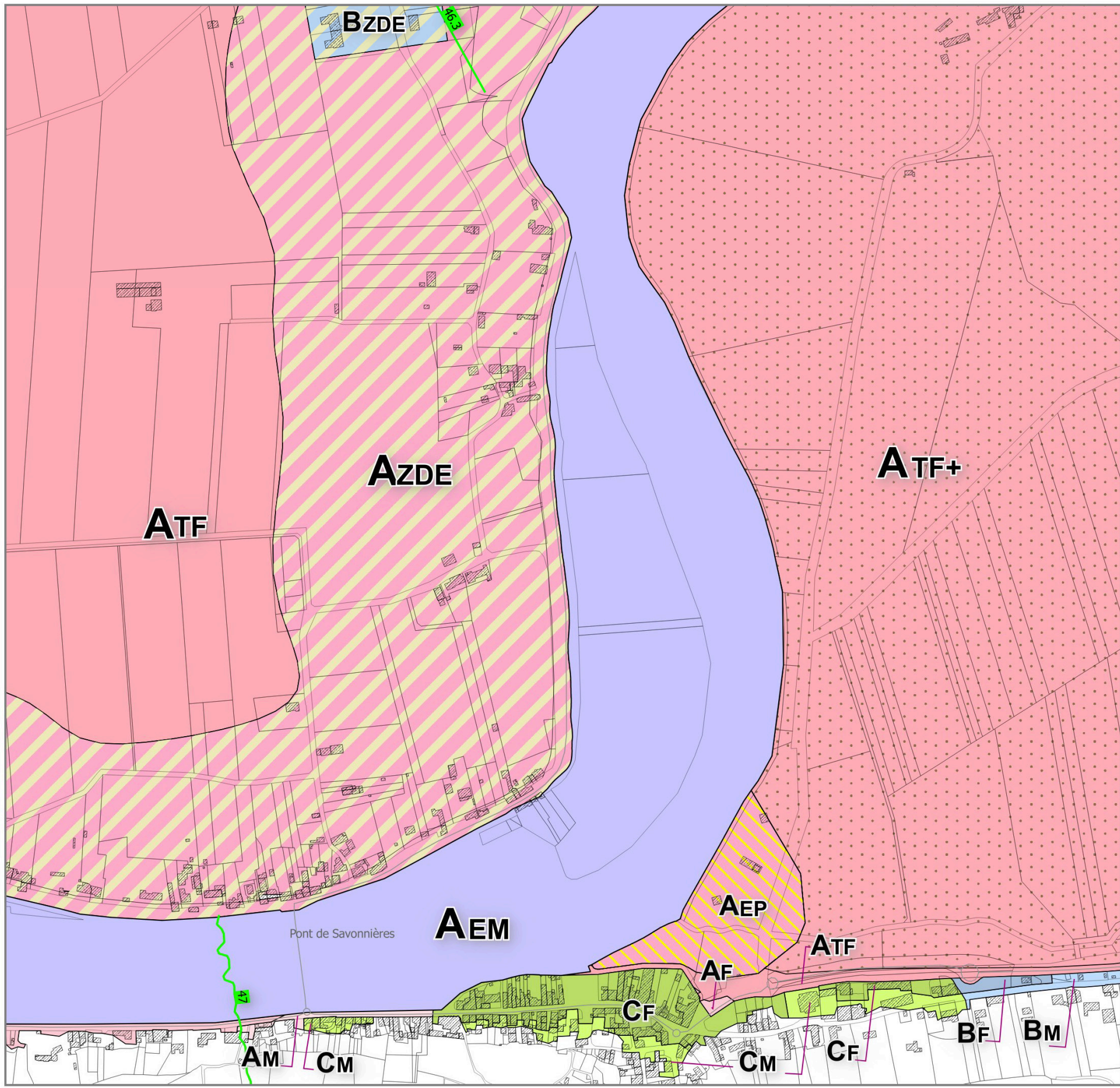
Carte du zonage réglementaire

Echelle : 1 / 10 000

Annexé à l'arrêté préfectoral
du 18 juillet 2016
approuvant la révision du PPRI
Val de Tours - Val de Luynes

Juillet 2016

Extrait du PPRI sur la commune de Savonnières



Zones réglementaires du PPRI inondables par la crue de référence

- Zones A – Champ d'expansion des crues**
- A EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - A ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - A TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment inondable
 - A F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment inondable
 - A M en aléa Modéré (M)
 - A EM dans le lit mineur des cours d'eau, au lit endigué de La Loire ou du Cher, à la zone directement inondable par débordement de la Loire ou du Cher.

- Zones B – Zones déjà urbanisées**
- B EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - B ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - B TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment inondable
 - B F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment inondable
 - B M en aléa Modéré (M)

- Zones C – Centres urbains**
- C EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - C ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - C TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquemment inondable
 - C F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquemment inondable
 - C M en aléa Modéré (M)

Zone fréquemment inondable (TF+, F+)

Zones réputées non inondables par la crue de référence du PPRI

Zone hors d'eau isolée ou linéaire

Autres

Ligne isocote du niveau des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC)
(Altitudes « normales » NGF - IGN69)

- Limites communales
- Routes principales
- Voies SNCF et tramway
- Parcelles cadastrales
- Bati cadastral

AF Lettrage Zones réglementaires du PPRI

Savonnières : Extrait 1 / 5 000 ème

